



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

normes

Question écrite n° 34127

Texte de la question

M. Jean Tiberi attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les difficultés rencontrées par les établissements bancaires à appliquer les nouvelles normes de ratios bancaires édictées, d'une part, par la Banque des règlements internationaux et, d'autre part, par une directive européenne. Ces deux dispositions devraient s'appliquer à la fin de l'année 2006 et de manière non concomitante. Il lui demande le sentiment du Gouvernement à cet égard.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34127

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 2004, page 1323